

Contournement de Nice

Quelles conséquences du projet sur l'environnement et le cadre de vie ?



Débat public - Réunion de présentation à Mouans-Sartoux

Méthodologie de l'étude d'environnement

Zone d'étude : Elle s'étire sur 30 km de long environ pour 10 à 15 km de large, parallèlement à la côte. Elle s'étend d'ouest en est sur les communes d'Antibes, Vallauris, Valbonne, Biot, Villeneuve-Loubet, La Colle-sur-Loup, Saint-Paul, Cagnes-sur-Mer, Saint-Laurent-du-Var, La Gaude, Nice, Colomars, Aspremont, Falicon, Saint-André-de-la-Roche, Tourette-Levens, Cantaron, Drap, La Trinité, Eze, Peille, Peillon et La Turbie.

- 1^{ère} phase : Recensement des grands enjeux :

Collecte d'informations auprès de : DDE, DDASS, DDAF, DIREN, DRIRE, DRAC (SRA), SDAP, Conseil Général, ONCFS, Fédération des chasseurs, Conseil Supérieur de la Pêche (CSP), Fédération des pêcheurs, Chambre d'Agriculture, Agence de l'eau.

Principaux thèmes étudiés : Milieu naturel, Eaux superficielles et souterraines, Paysage, Bruit et Air.

- 2^{ème} phase : réflexion sur les contraintes de l'environnement pour un projet

*Remarque : si le débat conclue à l'opportunité de poursuivre les études du projet de Contournement de Nice, différents scénarios de **tracés** seront alors étudiés dans le cadre d'un Avant-Projet Sommaire, qui débouchera sur une solution optimale, laquelle sera présentée lors de l'enquête publique préalable à sa Déclaration d'Utilité Publique.*

La zone d'étude



LES 5 SECTEURS HOMOGENES DE LA ZONE D'ETUDE

INDICE	DATE	MODIFICATIONS	CO.	ET.	VER.	N° PIECE	EHELLE
0	25/06/04	Etablissement du plan	DL	GH	DL	---	---
1	28/06/04	Prise en compte des remarques du contrôle interne	DL	GH	NJ	Département Environnement	
CONTOURNEMENT DE NICE			DDE ALPES MARITIMES				
Scan25 IGN©PARIS 2001© Reproduction interdite							

LEGENDE

- DECOUPAGE EN 4 PLANCHES 1/25 000"
- DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES
- ZONE D'ETUDE



1^{er} thème : les milieux naturels

Contexte global : Mitage de l'espace => nombreux milieux naturels inventoriés ou protégés. La nature même « ordinaire » présente ici un intérêt pour le maintien de corridors biologiques.



Espaces naturels protégés :

- **ZICO** : Basse vallée du Var
- **APPB** : Vallons Saint-Pancrace, Magnan, Lingostière et les Vallières, Terme Blanc
- **Réseau Natura 2000** : Sites éligibles et pSIC
- **Espaces remarquables du littoral** : Protection stricte

Contraintes pour un projet de contournement :

- Nécessité d'éviter les espaces protégés réglementairement => important linéaire de tunnels.
- Mesures de réduction des impacts à prévoir pour les secteurs à l'air libre, et mesures de compensation des impacts résiduels.

2^{ème} thème : eaux superficielles

SDAGE Rhône-Méditerranée-Corse, SAGE de la Basse vallée du Var

Les cours d'eau de la zone d'étude :

- A l'ouest : **La Brague** (+ la Valmasque, la Bouillide),
Le Loup (+ le Mardaric) et la **Cagne** (+ le Malvan)
- Au centre : le **Var**
- A l'est : le **Paillon** et ses affluents

Leurs caractéristiques : étiages estivaux sévères, crues violentes (PPR), bonne qualité générale, vie piscicole moins représentée dans les secteurs aval des cours d'eau, à cause de l'urbanisation.

Contraintes pour un projet de contournement :

- Précautions particulières : ouvertures hydrauliques.
- Traitement des eaux par décantation avant rejet.
- Rejet à débit calibré dans les eaux superficielles.



3^{ème} thème : eaux souterraines

Captage des eaux pour l'alimentation en eau potable (Et pour l'irrigation).

Fonctionnement karstique : Brague, Loup, Paillons

Fonctionnement en nappe : Var

Contraintes pour un projet de contournement :

- Calage du profil en long (profondeur des tunnels) pour limiter le drainage des eaux.
- Décantation des eaux avant rejet.
- Recherche de solutions de réutilisation des matériaux extraits des tunnels : remblais, merlons, modelages paysagers, comblement de carrières, utilisation pour d'autres projets d'infrastructures, mise en dépôts définitifs ...



4^{ème} thème : paysage

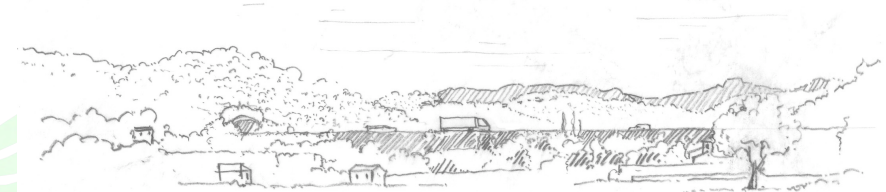
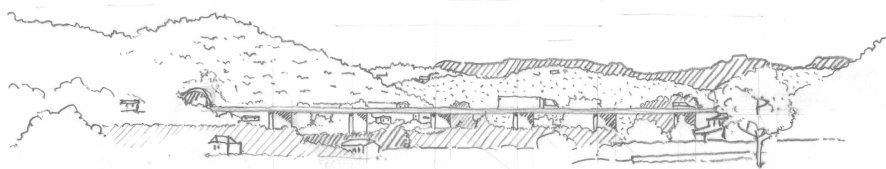
Paysages réputés : mer, villages perchés, cultures d'oliviers, paysages cloisonnés (vallons) / ouverts (Var).

Autoroute A8 présente dans le paysage des vallons, mais offrant des vues en direction des Alpes et de la mer pour les usagers.

Enjeu global : équilibre espaces naturels / habitat / agriculture.

Contraintes pour un projet de contournement :

- Rechercher l'insertion du projet dans les paysages traversés : tunnel / viaduc ou remblai / architecture
- Préserver des vues latérales pour les usagers.



5^{ème} thème : acoustique

Zones calmes : En situation initiale, ces zones sont situées à distance des axes routiers. A noter que les secteurs où l'autoroute A8 passe en tunnel sont préservés.

Les zones calmes sont pour la plupart moins peuplées que les zones bruyantes, mais sont souvent parsemées d'habitations dispersées.

Ces zones sont à éviter = zones calmes, établissements sensibles (école ou établissement de santé).

Zones bruyantes : En situation initiale, ces zones sont situées de part et d'autre des axes routiers à fort trafic, comme l'autoroute A8, la RN 202, la desserte de Sophia-Antipolis, la RD 336, et la pénétrante du Paillon.

La plupart des zones bruyantes sont également densément peuplées.

Ces zones bruyantes sont moins sensibles à l'arrivée d'un projet générant des bruits nouveaux.

Sur la Carte ci-après, le passage dans une zone où les couleurs sont absentes entraînerait la disparition d'espaces calmes, et la nécessité de mettre en place des protections acoustiques.

Contraintes pour un projet de contournement :

- Augmentation des nuisances sonores pour les habitations les plus proches, sauf secteurs en tunnels. Les seuils réglementaires devront être respectés.
- En cas de confirmation de l'opportunité du projet à l'issue du débat public, des études acoustiques en phase APS (Avant-Projet Sommaire) permettront de dimensionner les dispositifs de protection des riverains : écrans, merlons acoustiques, protections de façades.

6^{ème} thème : Air. Émissions polluantes par les véhicules

Polluants principaux issus de la circulation routière :

- Ozone O₃, principalement en zone péri-urbaine.
- Dioxyde de Soufre (SO₂) et monoxyde de carbone (CO)
- Dioxyde d 'Azote (NO₂)
- Particules fines (PM10)
- Benzène

Émissions variables en fonction :

- Du type de véhicule (PL > VL)
- De la vitesse : CO émis en quantité importante à basse vitesse. NO_x augmente avec la vitesse.
- De la pente : les véhicules polluent plus dans le sens de la montée.
- De l'année du véhicule : normes de rejet de plus en plus strictes.

Zones de fortes émissions actuelles : axes à fort trafic + centre ville (car grande densité du réseau, même si trafics et vitesses plus faibles).

Contournement de Nice :

- Le projet va modifier la répartition du trafic (reports).
- Les véhicules du futur seront **moins polluants** (évolution des normes).
- **L'air pollué** émis par les véhicules serait libéré au niveau des **têtes de tunnel et des puits de ventilation**.
- Un traitement de cet air avant rejet est-il envisageable ?

6^{ème} thème : Air. Traitement de l'air dans les tunnels

- Les tunnels routiers => **pollution de nature identique** à air libre (PM₁₀, NO et NO₂, Hydrocarbures et COV : benzène).
- L'air rejeté par les tunnels présente trois **spécificités** par rapport à celui des installations industrielles:
 - **Importants débits** d'air à traiter : ordre de grandeur : 100 m³/s par km de tunnel ;
 - **Températures** inférieures à 20°C : ne facilite pas la dispersion, et ralentit les réactions chimiques ;
 - **Faibles concentrations** en polluants : pose un problème d'efficacité des dispositifs de traitement.
- Des systèmes de traitement **existent actuellement dans certains tunnels à l'étranger** : Japon, Norvège et Allemagne. Ces dispositifs sont coûteux et demandent un espace important pour leur implantation : à titre d'exemple, une installation au plafond occupe plus de 7000 m³.
- Les dispositifs de filtration opérationnels et ayant prouvé leur efficacité associent la plupart du temps deux systèmes de traitement :
 - un **dépoussiérage** par électrofiltre ;
 - un dispositif de **dénitrification** pour traiter les oxydes d'azote.

Les systèmes de traitement des hydrocarbures n'existent qu'au stade expérimental.

- En conclusion, bien que **coûteuse**, l'installation de tels systèmes semble **techniquement envisageable** pour le projet de Contournement routier de Nice. "

6^{ème} thème : Air. Approche globale et conclusion

Observations du réseau Qualitair - Situation actuelle :

- Dioxyde de Soufre (SO₂) et monoxyde de carbone (CO) : aucun problème.
- Dioxyde d 'Azote (NO₂) et particules fines : dépassements à proximité des axes de circulation.
- Benzène et ozone (O₃) : dépassements quasi systématiques.

Zones de fortes émissions : axes à fort trafic + centre ville.

Zones sensibles actuelles : fortes émissions + densité de population importante :

- Cœur de Nice et sa partie ouest, encadrée par l'A8 et le Var,
- Zone côtière de Cagnes-sur-Mer.

Contraintes pour un projet de contournement :

- Incidence **défavorable** pour les riverains proches des têtes de tunnel et des puits de ventilation.
- Incidence **favorable** du projet pour les riverains des axes dont une partie du trafic va se reporter sur le projet.
- **Véhicules moins polluants** à l 'avenir du fait de l 'évolution des normes de rejet et du renouvellement du parc automobile.

7^{ème} thème : Agriculture

- **Faibles surfaces disponibles**
- **Diversité de cultures** (y compris oliviers, vignes, arbres fruitiers)
- **Cultures à forte valeur ajoutée** (maraîchage, horticulture florale)
- **Pratique de l'irrigation**
- **Participation à la qualité de vie et aux paysages**
- **Zones AOC** (Appellation d'Origine Contrôlée) : "Olives et huiles du pays niçois", "Vin Bellet »



Contraintes pour un projet de contournement :

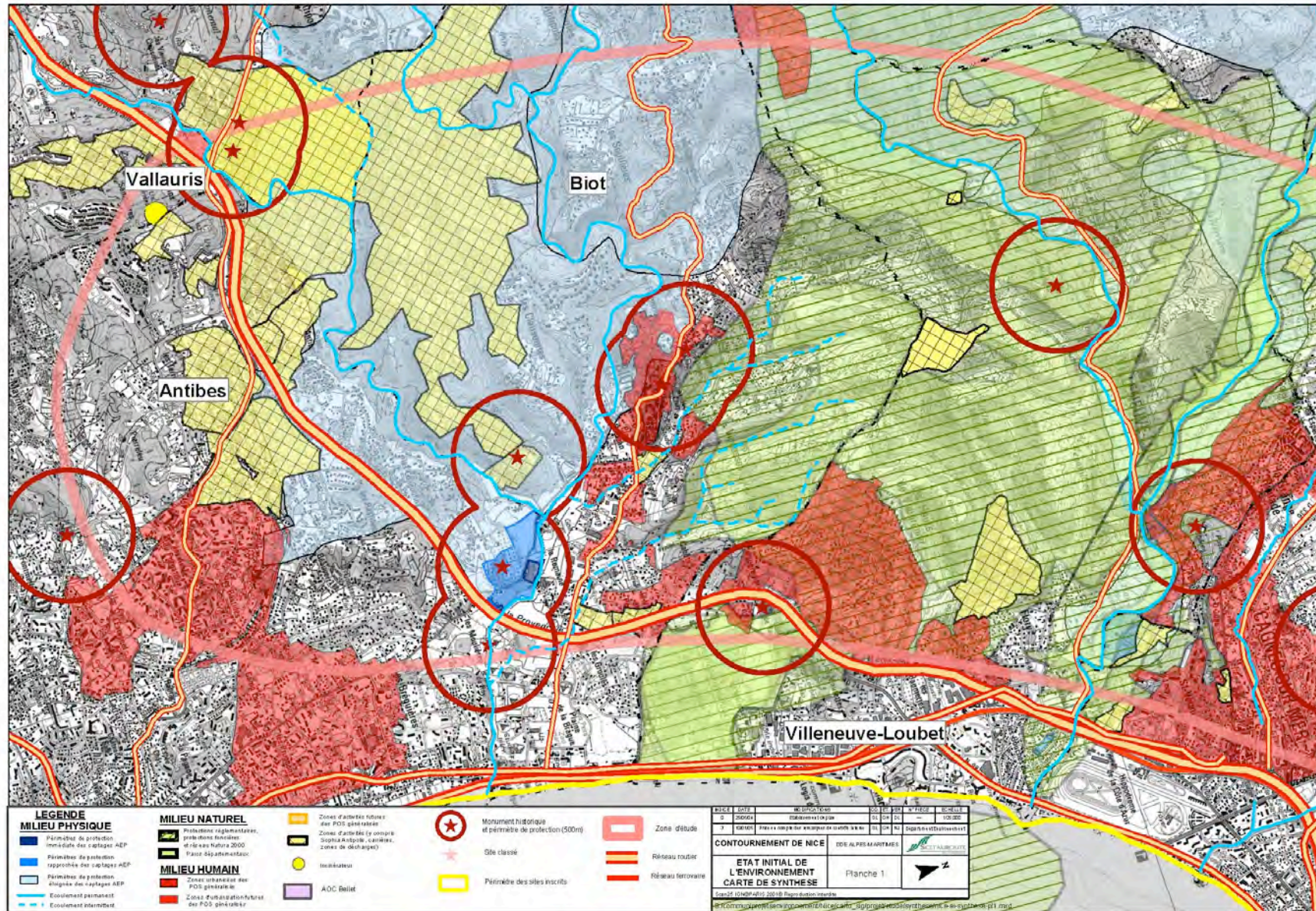
- Nécessité de réduire autant que possible les prélèvements de surfaces agricoles et les effets de coupure du parcellaire => linéaire important de tunnels

Conclusion :

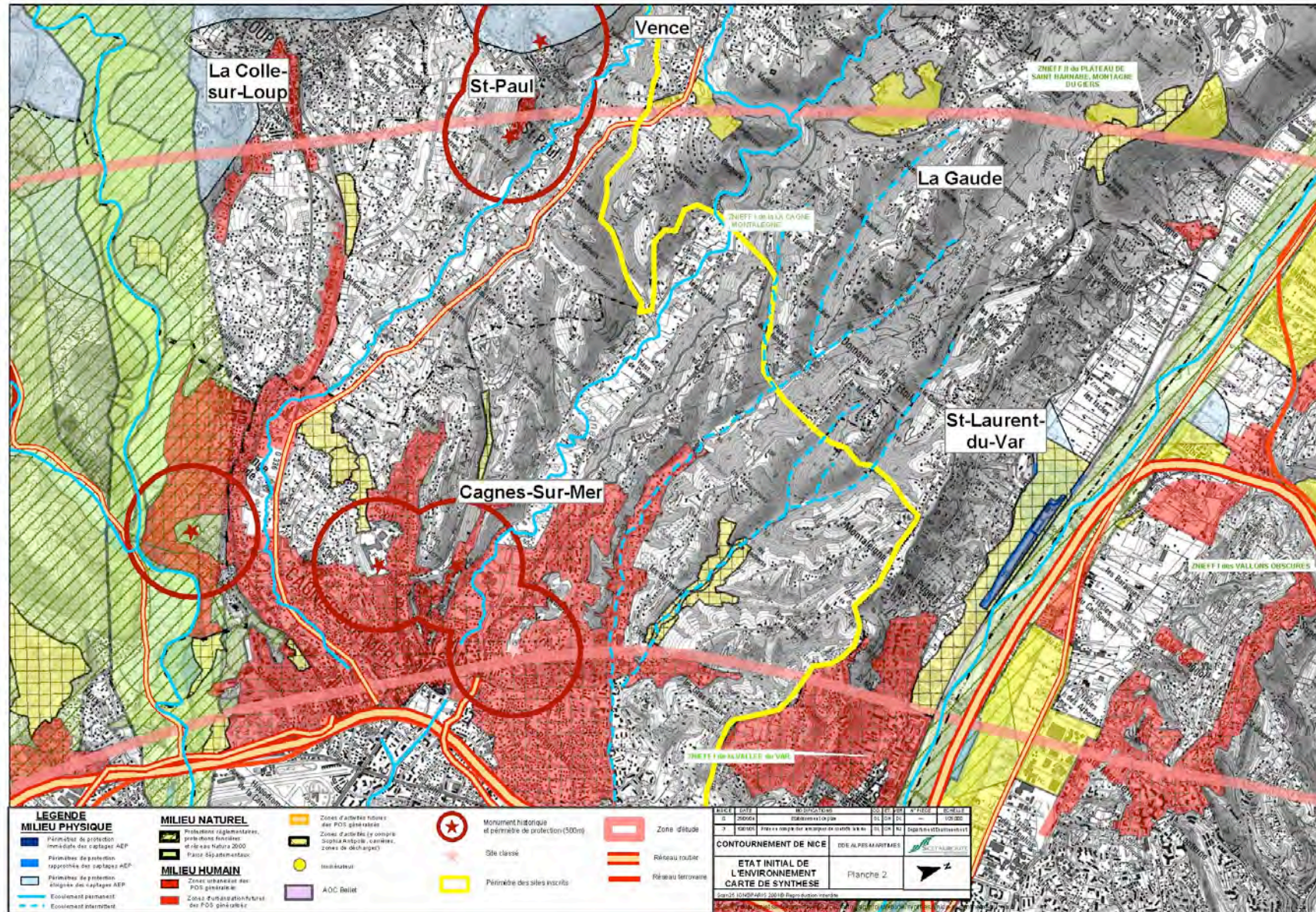
- **Milieu physique** : ressource en eaux souterraines et superficielles abondante et vulnérable. => à respecter / débit et / qualité.
- **Milieu naturel** : protections réglementaires à éviter => tunnels
- **Milieu humain** :
 - Aire d'étude urbanisée, sensible au bruit et à la pollution de l'air.
 - Activité agricole fragilisée et à forte valeur ajoutée.
 - Paysage et patrimoine exceptionnels qui, avec le climat, font l'attrait touristique et résidentiel de la Côte d'Azur.

Nécessité de **minimiser les impacts environnementaux par la recherche de tracés souterrains et par le traitement adapté des émergences à l'air libre** du projet.

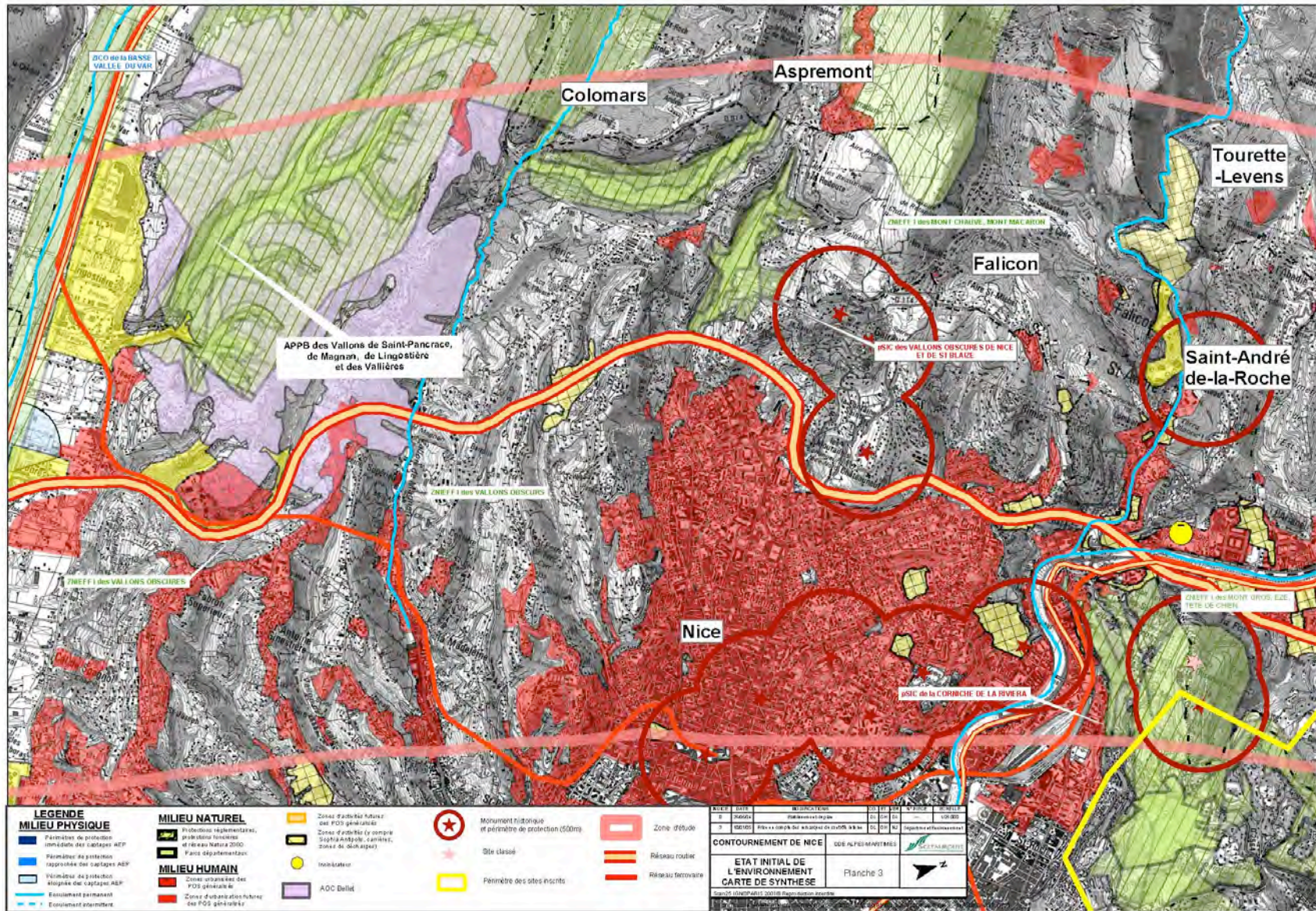
Carte de synthèse (1/4)



Carte de synthèse (2/4)



Carte de synthèse (3/4)



Carte de synthèse (4/4)

